



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 janvier 2010**

Délibération n° 2010-1241

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Plan modes doux période 2009-2014 - Etudes pré-opérationnelles et de maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau cyclable structurant - Etudes générales modes doux - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Vesco

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 13 janvier 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Olivier, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Arrue (pouvoir à Mme Frih), Bernard R (pouvoir à M. Flaconnèche), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Darne JC. (pouvoir à M. David G.), Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Coulon), MM. Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Lambert (pouvoir à M. Corazzol), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à Mme Dubos), MM. Terracher (pouvoir à M. Lung), Touleron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Gignoux), Vial (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Palreja.

Séance publique du 11 janvier 2010

Délibération n° 2010-1241

commission principale :	déplacements et voirie
objet :	Plan modes doux période 2009-2014 - Etudes pré-opérationnelles et de maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau cyclable structurant - Etudes générales modes doux - Individualisation partielle d'autorisation de programme
service :	Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 décembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté a, dans sa séance publique du 28 septembre 2009, approuvé le plan modes doux 2009-2020 de l'agglomération lyonnaise.

Les modes de déplacements doux (modes doux) regroupent l'ensemble des déplacements non motorisés tels que la marche, le vélo, le roller.

Parmi les objectifs poursuivis dans ce plan figure celui du doublement de l'usage du vélo pour 2014, première étape, vers un triplement en 2020.

Pour atteindre les objectifs poursuivis par ce plan, les propositions d'actions pour chacune des échéances 2014 et 2020 sont rappelées dans le tableau suivant :

	Existant fin 2008	Echéance 2014	Echéance 2020
réseau cyclable			
taille du réseau sur les voiries de la Communauté urbaine (y compris voirie départementale)	320 km	520 km	920 km
rythme d'extension du réseau	+ 10 km/an	+ 30 km/an	+ 50 km/an
réseau à créer à partir de 2009	-	+ 200 km	+ 600 km
services vélo			
arceaux stationnement vélo	4 000 arceaux	10 000 arceaux	16 000 arceaux
rythme de déploiement	(500/an)	(1 000/an)	(1 000/an)
stationnement sécurisé vélo	250 places (LPA)*	phase 1 à l'étude	phase 2
location de vélo longue durée	0	phase 1 à l'étude	phase 2
part modal vélo ciblé	2,5 % estimation	5 %	7,5 %

Le plan retient notamment pour la partie vélo :

- une accélération du rythme de réalisation des aménagements cyclables avec un objectif de création de 200 kilomètres d'itinéraires cyclables à l'horizon 2014, soit un rythme de 30 kilomètres par an,
- la création de bandes, pistes cyclables, voies vertes ou itinéraires en mixité prioritairement sur des axes structurants du réseau de la cartographie approuvée du plan modes doux avec des critères de continuité, lisibilité et de sécurité,
- le renforcement et la diversification de l'offre de services vélo, et notamment de l'étude d'un réseau de parcs de stationnement vélo sécurisé et d'un service de location vélo longue durée,
- la poursuite des actions de communication, promotion et de concertation,
- le suivi de l'activité, l'évaluation de l'impact des actions menées sur les usages et les comportements dans un esprit de prospective et de recherche d'innovation.

Il conviendra donc d'engager en amont des études pré-opérationnelles et de maîtrise d'œuvre relatives à l'ensemble des axes structurants retenus dans la programmation réseau cyclable du plan modes doux pour le mandat, non compris les axes déjà pris en compte dans les projets (opérations individualisées de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI), projets du syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral), des aménageurs, etc.), soit un linéaire total estimé de 100 kilomètres.

Ces études comprendront de manière générale les éléments suivants :

- éléments de levers topographiques le cas échéant,
- diagnostic (impact circulation et gestion du trafic, structure de chaussée et emprises, flux de circulation, stationnement, livraisons, sécurité),
- choix du tracé,
- insertion physique de l'itinéraire,
- coupes types,
- schémas de principe des carrefours,
- propositions de premiers profils et plans pour aide à la décision.

Pour la maîtrise d'œuvre, ces études comprendront les éléments suivants :

- études d'avant-projet,
- études de projet.

Il conviendra d'engager également les études générales modes doux qui porteront sur les thématiques suivantes :

- des enquêtes périodiques ou prospectives auprès des usagers,
- la faisabilité et la mise en œuvre de nouveaux services vélo : programmes, cahiers des charges, montages techniques et opérationnels,
- la mise à jour des documents d'orientation,
- des analyses ou assistance sur des questions de montages juridiques, économiques ou réglementaires liées aux activités modes doux,
- de l'assistance à la conduite de projet,
- la conception de cartographie ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'engagement des études pré-opérationnelles et de maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau cyclable structurant et des études générales modes doux dans le cadre du plan modes doux période 2009-2014.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale C1 Développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement sur l'opération n°2099 - « Plan modes doux - 2009-2014 » pour un montant de 2 M€ en dépenses à la charge du budget principal sur les exercices 2010 et suivants, répartie selon l'échéancier suivant :

- 800 000 € en 2010,

- 300 000 € en 2011,
- 300 000 € en 2012,
- 300 000 € en 2013,
- 300 000 € en 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 janvier 2010.